

# ULTRAPLAN CLASSIC 3

Ragréage autolissant P3 pour carreleur :

- Travaux neufs
- Certifié QB par le CSTB



## AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Excellent autolissant
- Application manuelle ou à la pompe
- Certificat QB : locaux P3 (neuf)

## DOMAINE D'APPLICATION

Ragréage et lissage en sol intérieur de chapes ciment et dalles béton avant le collage de revêtements céramiques et assimilés (carrelage, pierre naturelle, pierre reconstituée, carreaux de verre, etc.).

### Supports admissibles

Sols intérieurs :

- chapes ciment ;
- dalles béton ;
- planchers chauffants, base ciment, à circulation d'eau chaude ;
- anciennes chapes ciment ou dalles béton présentant des traces de colle acrylique ;
- anciennes chapes ciment ou dalles béton remises à nu par grenailage ou rabotage.

Ces supports doivent être âgés d'au moins un mois. Dans le cas d'ouvrages d'interposition sur plancher béton, le plancher béton devra être âgé de plus de deux mois.

Pour tout autre support, consulter notre service technique.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Autolissant
- Epaisseur d'application : 3 à 10 mm
- Malaxage facile
- Application manuelle ou à la pompe
- Classé A+ : à très faible émission de COV

## MODE D'EMPLOI

---

### Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être stables, propres, solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité, conformes aux exigences du DTU ou CPT du revêtement concerné.

Supports neufs à base de ciment : appliquer une passe continue de **Primer G** ou **Eco Prim Universel** dans le cas de supports poreux ou **Eco Prim T Plus** ou **Eco Prim Universel** dans le cas de supports faiblement poreux.

Anciennes chapes ou dalles avec traces de colles acryliques : Eliminer les surépaisseurs et les résidus non adhérents (se référer aux indications du CPT d'exécution des enduits de sols en rénovation), puis appliquer **Eco Prim Universel**, **Eco Prim T Plus** ou **Mapeprim SP**.

Pour la mise en œuvre des primaires, se référer à la fiche technique du produit concerné.

### Préparation de la gâchée

Dans un seau contenant environ 5,75 litres d'eau, verser un sac de 25 kg de **Ultraplan Classic 3** en agitant avec un malaxeur électrique et rajouter l'eau nécessaire à l'obtention d'un mélange homogène (sans excéder au total 6,5 litres) de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation. L'enduit obtenu est utilisable pendant environ 20 minutes.

### Application

Tirer à « zéro » pour garnir le support puis régler l'épaisseur au moyen d'une lisseuse. L'épaisseur finale de l'enduit doit être inférieure ou égale à 10 mm. Il s'applique de préférence en une passe. Si l'application est faite en deux passes, la deuxième passe sera exécutée après séchage complet de la première et application préalable de **Primer G** ou **Eco Prim Universel**. Le ragréage peut également être appliqué à la pompe. La pompe utilisée doit assurer des débits d'eau et de poudre constants et permettre d'obtenir un mélange homogène et de consistance adaptée.

- De 3 à 10 mm : en local P2 ou P3 sous revêtements céramiques et assimilés.

### Pose du revêtement

Après séchage, **Ultraplan Classic 3** peut être revêtu d'un carrelage. La pose d'un revêtement pourra intervenir 24 heures minimum après l'application. Ce délai peut varier en fonction de l'épaisseur appliquée, des conditions ambiantes (température, hygrométrie), de la porosité du support et du revêtement final.

## CONSOMMATION

---

Environ 1,4 kg/m<sup>2</sup>/mm d'épaisseur.

## CONDITIONNEMENT

---

Sac de 25 kg.

## STOCKAGE

---

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

---

Pour les précautions d'emploi, consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site web [www.mapei.com](http://www.mapei.com)

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

## DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

### DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance :	poudre fine
Couleur :	gris
Masse volumique apparente (kg/m <sup>3</sup> ) :	1300
Extrait sec (%) :	100

### DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % H.R.)

Taux de gâchage :	23-26 % (5,75 à 6,5 litres par sac de 25 kg)
Epaisseur d'application (mm) :	3 à 10 mm
Masse volumique apparente (kg/m <sup>3</sup> ) :	environ 2000
Température d'application :	de + 5°C à + 30°C
Délai d'utilisation de la gâchée :	environ 20 minutes
Temps de prise :	environ 2 heures
Ouverture au passage :	après 4 heures
Délai avant recouvrement :	minimum 24 heures

## AVERTISSEMENT

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre sur chantier pouvant varier, il est conseillé à l'utilisateur de vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. L'utilisateur sera par conséquent toujours lui-même responsable de l'utilisation du produit. Les informations contenues dans cette fiche technique sont valides seulement pour le marché français. **Se référer à la dernière mise à jour de la fiche technique disponible sur le site web [www.mapei.com](http://www.mapei.com)**

## MENTION LÉGALE

*Le contenu de la présente Fiche de données Techniques (FT) peut être reproduit dans un autre document, mais le document qui en résulte ne peut en aucun cas remplacer ou compléter la FT en vigueur au moment de l'application ou de la mise en œuvre du produit MAPEI.*

*La fiche de données techniques la plus récente peut être téléchargée à partir de notre site web [www.mapei.com](http://www.mapei.com).*

**MAPEI DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATION DU TEXTE OU DES CONDITIONS D'UTILISATION CONTENUES DANS CETTE FICHE DE DONNÉES TECHNIQUES OU SES DÉRIVÉS.**

### Mapei France S.A.

29 av Léon Jouhaux, CS40021, 31141 Saint-Alban Cedex -



+33-5-61357305



[www.mapei.fr](http://www.mapei.fr)



[mapei@mapei.fr](mailto:mapei@mapei.fr)

**4080-05-2025 F(FR)**

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et des illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon.

